

Croissance des déplacements dans l'agglomération toulousaine entre 1996 et 2004

En moyenne en 1996 (enquête ménage de Toulouse), les habitants ont effectué 3,5 déplacements par jour (en semaine) dont 63% en voiture, 22% à pied et le reste (12%) en transport en commun (8%) et en 2 roues motorisé ou non.

Les déplacements domicile-travail représentent 20% des déplacements, le domicile-étude 13%, les achats 14% ; 32% concernent un autre motif (notamment les loisirs et les déplacements professionnels hors domicile-travail) et 20% des déplacements ne sont pas liés au domicile.

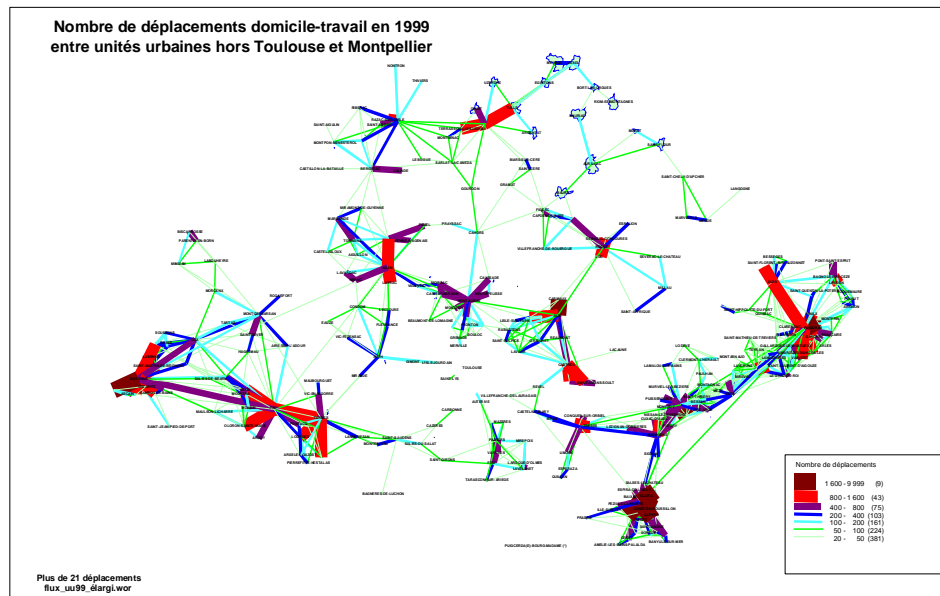
Désormais en 2004, les habitants de l'agglomération toulousaine font 3,9 déplacements par jour dont 62% en voiture, 8% en transport en commun et 23% en marche à pied. La part des TC ne varie pas mais le nombre de déplacements a considérablement augmenté. Les déplacements domicile-travail représentent 17% des déplacements, le domicile-étude 11%, les achats 13% ; 35% concernent un autre motif (notamment les loisirs) et 24% des déplacements ne sont pas liés au domicile.

a) Les déplacements domicile-travail

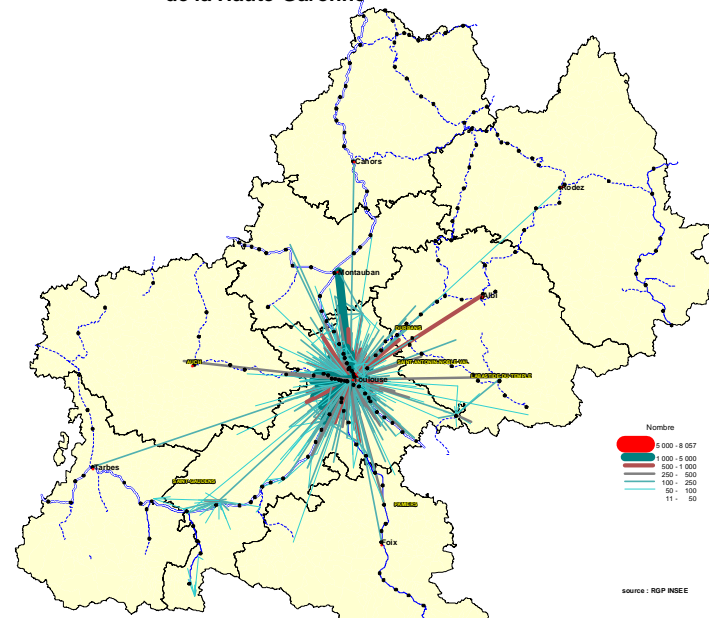
Concentration accrue des emplois dans les agglomérations

Les aires urbaines de la région concentrent 64% de la population, 67% des actifs ayant un emploi au lieu de résidence et 70% des emplois, tout cela sur 25% du territoire. A elle seule, l'aire de Toulouse (environ 400 000 emplois) concentre 41% des actifs de la région pour une population de 38%. La seconde aire en importance (Tarbes avec 41 000 emplois) est 10 fois plus petite (environ 4% des emplois et de la population). Quatre autres aires urbaines dépassent les 20 000 emplois : Albi (35 000), Montauban et Rodez (environ 33 000) et Castres (25 000). Auch et Cahors ont environ 17 000 emplois, Millau, Saint-Gaudens et Lourdes autour de 10 000 emplois.

Sur la région, le nombre d'emplois (980 000) augmente de 51 000 entre 1990 et 1999 : c'est principalement le cas des aires urbaines ; dans le milieu rural, le nombre d'emplois baisse fortement (-9 600). Toulouse n'est pas la seule aire urbaine à gagner des emplois (50 000 actifs) ; les autres aires urbaines gagnent globalement des emplois (+ 10 500) même si certaines d'entre elles en perdent.



Déplacements domicile-travail dans le département de la Haute-Garonne



a) Les déplacements domicile-travail

L'utilisation de la voiture

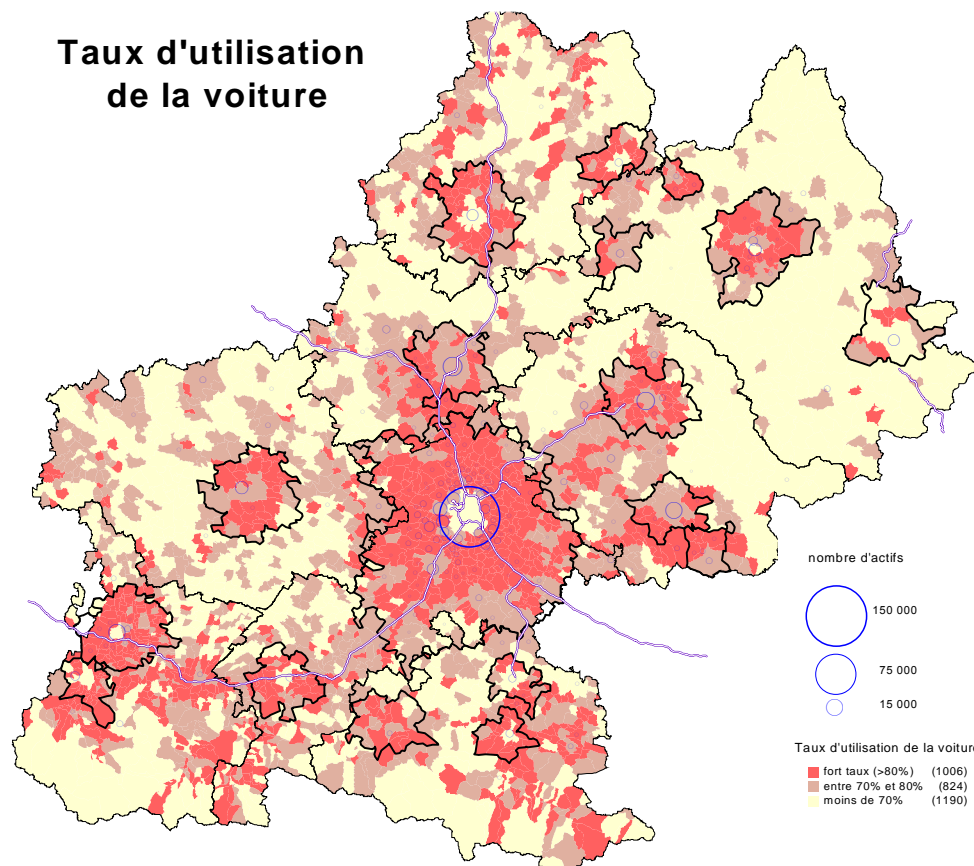
La voiture : le mode de transport dominant

73% des déplacements domicile-travail se font en voiture notamment dans les pôles urbains (48% de l'ensemble des déplacements en voiture) avec les villes-centre (180 000 actifs soit 25% dont Toulouse 11%) malgré un plus faible taux d'utilisation de ce mode de transport, en périphérie urbaine (170 000 soit 23%) et dans les couronnes périurbaines (120 000 soit 17%). Le milieu rural regroupe 34% des utilisateurs de la voiture.

La plus faible utilisation de la voiture par les actifs ayant un emploi se manifeste dans les villes centre notamment à Toulouse où le taux d'utilisation de la voiture atteint 61,8% et dans les communes isolées en milieu rural. La forte utilisation de la voiture se manifeste dans les banlieues des villes (environ 82%), en périphérie des villes (couronnes périurbaines 85%) et dans les pôles ruraux de moins de 2 500 habitants.

C'est dans les villes-centre où la marche à pied est développée que le recours à la voiture est le plus faible. Le taux d'utilisation de la voiture est plus élevé que la moyenne des aires urbaines dans les aires de Auch, Castres, Decazeville, Mazamet et Montauban.

Taux d'utilisation de la voiture



Source : RGP Insee 1999

a) Les déplacements domicile-travail

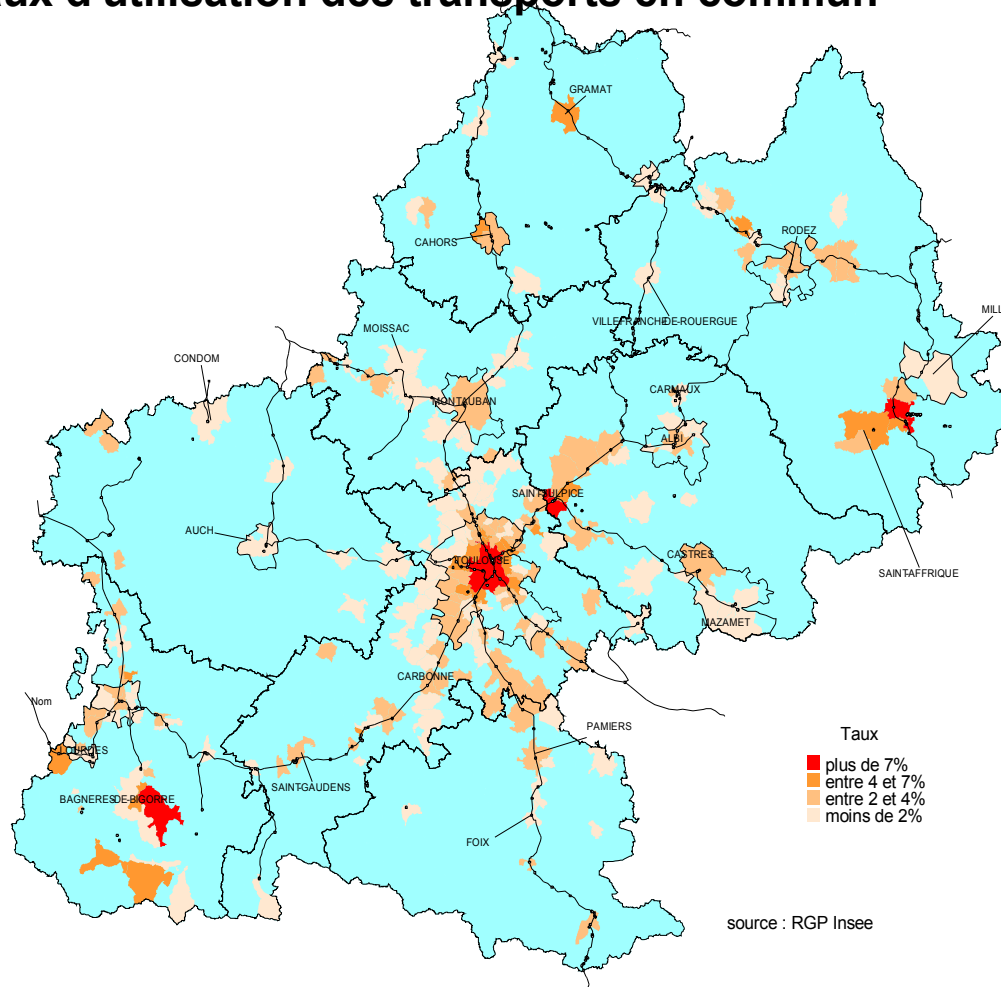
L'utilisation des transports en commun

L'usage des transports en commun pour se rendre à son travail (3,4% des déplacements domicile-travail) est développé surtout en milieu urbain, notamment sur Toulouse (18 000 soit 56% des utilisateurs de TC). Avec sa périphérie, Toulouse représente 72% des utilisateurs de TC. Pour ce motif de déplacement, à Toulouse 12,5% des actifs utilisent un TC ; dans les autres villes-centre, le taux est en général inférieur à 2,6% (Tarbes, Montauban, Auch) ; c'est dans les banlieues de plus de 5 000 habitants (1ère couronne de Toulouse) qu'il dépasse 3% (Colomiers 6,8% l'Union 5,8% Balma 5,4%). L'utilisation des transports en commun s'élève avec le nombre d'habitants des communes, notamment dans les banlieues des pôles urbains.

Dans l'aire urbaine de Cahors, le taux d'utilisation des TC est relativement élevé en banlieue (5,1%) et sur la ville-centre (3,4%). Sur Rodez, le taux d'utilisation des TC est de 2,7%-2,8% sur la ville-centre et la banlieue.

Une part notable des déplacements domicile-travail s'effectue à l'intérieur de la commune de résidence des actifs (communes dont plus de 20 actifs prennent un TC). C'est le cas à Toulouse où 87% des actifs prenant un TC restent sur la commune. Hors Toulouse, ils ne sont plus que 28% à rester sur leur commune de résidence : 58% dans les autres villes-centre (Auch, Rodez, Albi, Castres, Tarbes, Montauban), 16% dans les pôles urbains en dehors des villes centre et 11% dans les communes périurbaines.

Taux d'utilisation des transports en commun



b) les déplacements domicile-étude

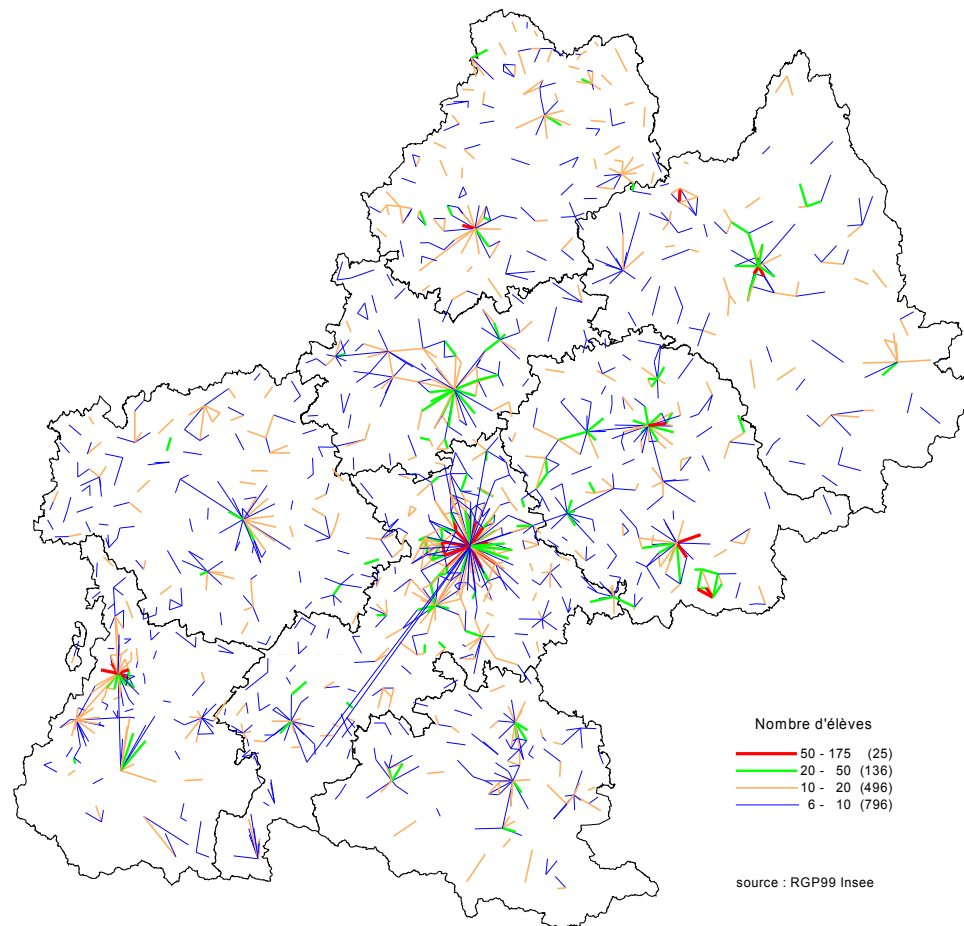
Des déplacements de courte distance

Une majorité des déplacements domicile-étude, quelque soit l'âge, se produisent dans la commune de résidence ; suivant l'âge des enfants, ce taux varie fortement : entre 77 et 80% avant 12 ans, 50% entre 12 et 15 ans, 53% à partir de 19 ans ; c'est entre 16 et 18 ans que la proportion des élèves habitant et poursuivant leurs études dans la même commune est la plus faible (32%).

Avec l'âge, s'étend le périmètre de chalandise de l'école. Cependant, même à des âges peu élevés, on observe une polarisation vers le chef lieu de département.

Dans le primaire (7 à 11 ans), même si 77% des élèves habitent dans la commune où se trouve leur école, un nombre important d'entre eux se déplace sur une autre commune et les flux ne sont pas seulement imputables aux regroupements pédagogiques puisque, dans les chefs lieux de département, les flux domicile-étude sont significatifs.

Flux domicile-école des élèves de 7 à 11 ans en 1999



Tourisme et économie présentielle en 2003

La consommation en un point du territoire varie en fonction de la population réellement présente à une date donnée sur ce territoire, ce qui peut nécessiter de surdimensionner les équipements pour faire face à une fréquentation saisonnière. La prise en compte des déplacements touristiques, aussi bien des Français que des étrangers, conduit à une autre approche de l'économie territoriale, l'économie « présentielle ».

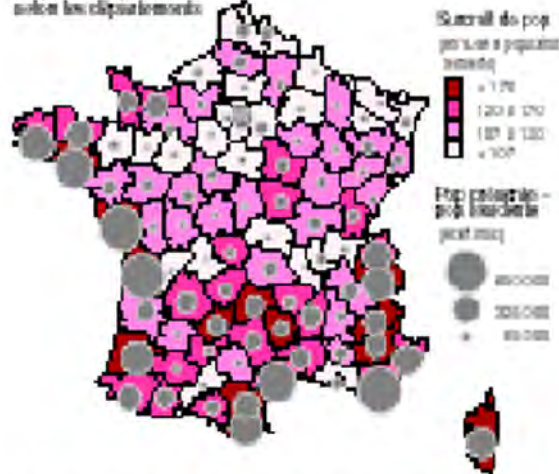
Les villes se caractérisent par un nombre plus élevé de départs. Selon les départements, la haute saison n'est pas toujours l'été et la fréquentation peut cumuler plusieurs événements à différentes périodes (vacances d'hiver, vacances d'été).

En 2003, dans certains départements de la région, l'afflux de population est tel que la population augmente de plus de 50% lors du maximum de fréquentation. La population augmente de moitié ou même double dans le Lot (+79%), les Hautes-Pyrénées (+67%), l'Ariège (+64%) et l'Aveyron (+46%). Pour la Haute-Garonne, la croissance est limitée (à peine moins de 3%) ; dans le Tarn, la population augmente de 8% et de 20% pour le Tarn et Garonne ou le Gers.

Cette augmentation temporaire de la population représente 20% de la population des Hautes-Pyrénées, 10% du Lot, de l'Ariège et de l'Aveyron, 6% du Gers.

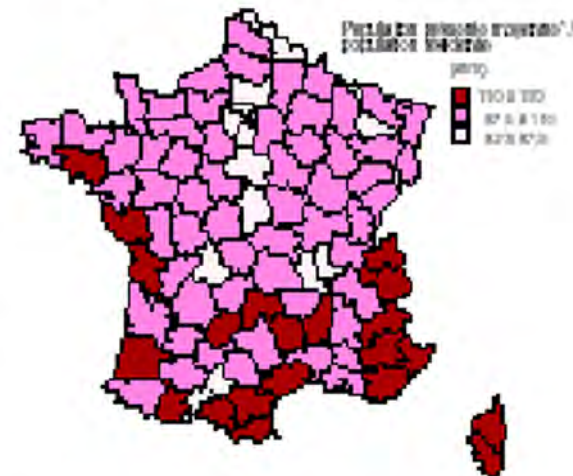
1 Surcroît maximum de population* un jour dans l'année

En jour et par le même département



* population présente, y.c. étrangers - population résidente
Source : estimation de l'Institut du Tourisme

2 Population présente et population résidente par département



* population et équivalents habitants permanents (définition)
Source : estimation de l'Institut du Tourisme

sources : *Tourisme Infos Stat n°2005-2 « la mobilité des français »* Direction du Tourisme
Insee Première n°1050 « En haute saison, la population présente double dans certains départements ».

Les lieux d'activité

Les emplois se concentrent dans les villes

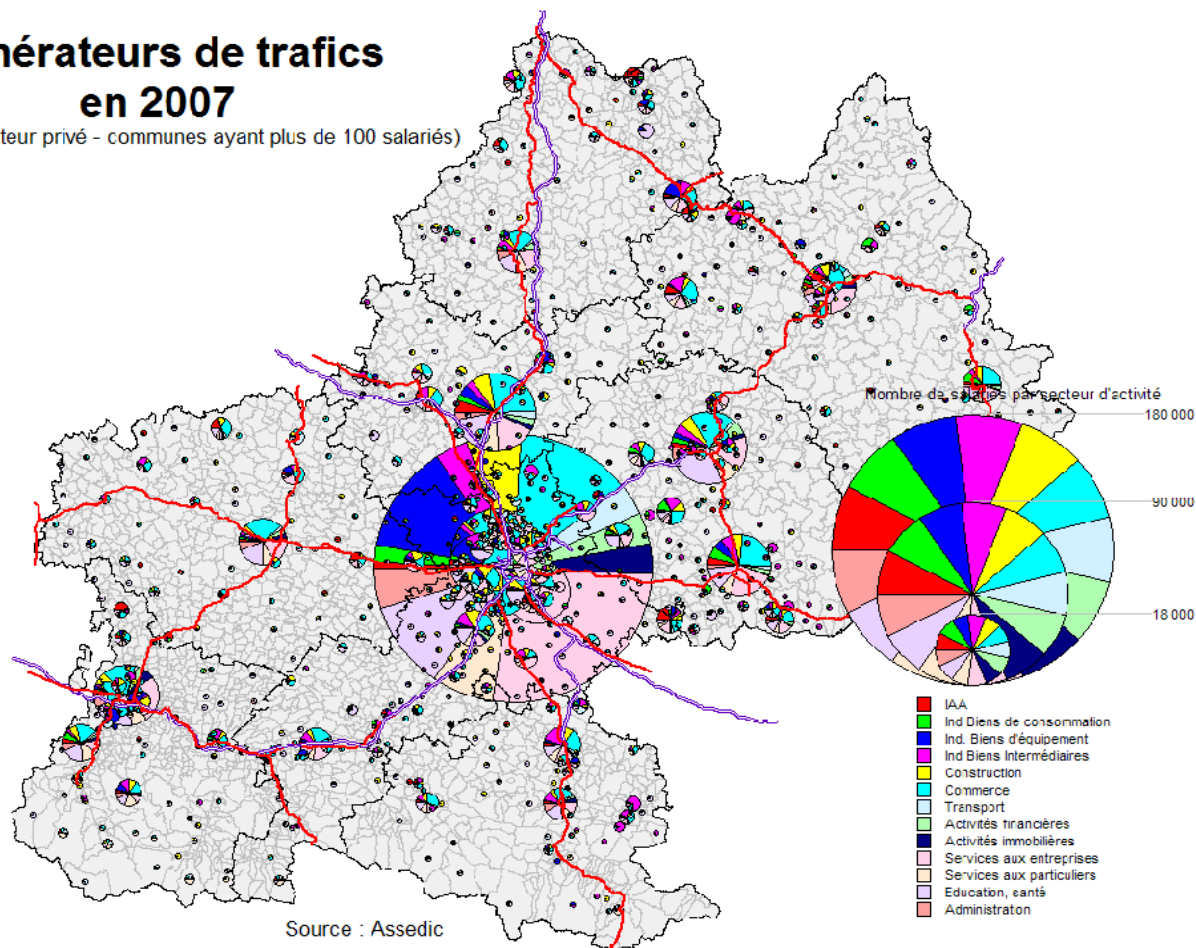
La Haute-Garonne et notamment l'agglomération toulousaine concentre la moitié des emplois générateurs de déplacement de la région, la seule commune de Toulouse en regroupant 24%.

Les activités commerciales représentent un tiers des emplois ; parmi les autres catégories d'emploi, les industries de biens d'équipement, de biens intermédiaires et la construction sont des activités génératrices de trafics d'importance voisine.

13 villes dominent les lieux générateurs de trafic : Toulouse, Montauban, Albi, Castres, Rodez, Colomiers, Tarbes, Blagnac, Portet sur Garonne, Auch, Cahors, Labège et Muret.

Générateurs de trafics en 2007

(salariés du secteur privé - communes ayant plus de 100 salariés)



IV- Les lieux générateurs de trafics

Les établissements commerciaux

Plus de 3 millions de mètres carrés

En 2007, les surfaces commerciales de plus de 300 mètres carrés (quel que soit le type de commerce aussi bien alimentaire que non alimentaire) regroupent plus de 3 millions de mètres carrés sur la région en augmentation de 3,6% par rapport à 2006.

En 2007 forte croissance des surfaces de bricolage avec jardinerie et des hypermarchés-supermarchés

Les magasins de bricolage avec jardinerie ont augmenté leurs surfaces de 9%, après à une croissance de 12% l'année précédente. Les surfaces d'hypermarché et de supermarchés progressent de 6%.

27% des surfaces en commerces alimentaires

Supermarchés (16%) et hypermarchés (11%) sont les activités les plus étendues ; les surfaces des magasins de fleurs et jardinerie occupent 11% des surfaces comme le bricolage avec jardinerie, la vente de meubles 10%, 8% pour la vente de matériaux, grossistes en bricolage lourd, 6% pour la vente d'automobiles et 5% pour le bricolage sans jardinerie et l'habillement.

Hausse des surfaces en Ariège et Tarn

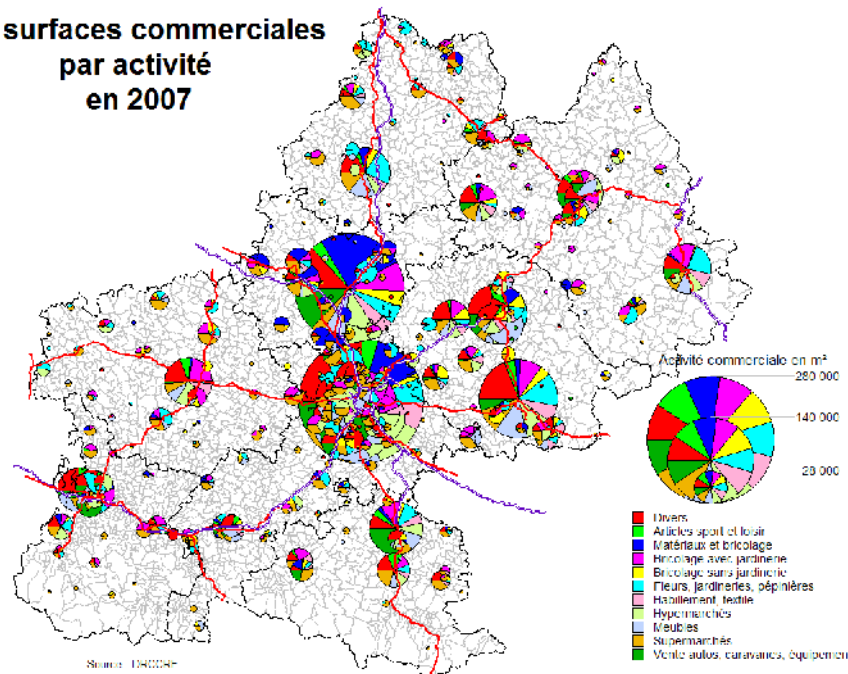
La hausse des surfaces de commerces atteint 6 à 7% en Ariège et dans le Tarn. En Ariège, l'augmentation des surfaces concerne le bricolage avec jardinerie et les supermarchés et hypermarchés ; dans le Tarn, les surfaces des commerces de bricolage, jardineries et supermarchés augmentent fortement.

La Haute-Garonne et plus particulièrement l'agglomération toulousaine concentre 39% des surfaces ; le Tarn regroupe 15% des surfaces, le Tarn et garonne 12% et l'Aveyron 10%. Toulouse est la commune disposant des surfaces les plus étendues en commerces avec 280 000 mètres carrés ; Montauban dispose de 220 000 mètres carrés dont 56 000 mètres carrés en « grossiste de bricolage lourd ». Deux autres communes – Portet sur Garonne (129 000) et Castres (122 000) – dépassent les 100 000 mètres carrés (127 000).

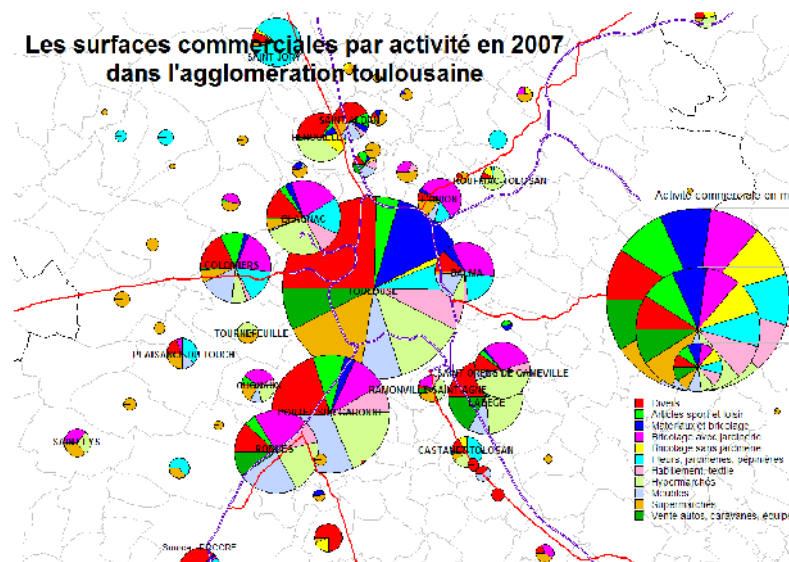
Remarque : en 2008, est intervenue la réforme des CDEC transformées en CDAC ainsi que le seuil de 300 m² à 1 000 m². Les données 2008 ne sont plus disponibles.

Les lieux générateurs de trafics

Les surfaces commerciales par activité en 2007



Les surfaces commerciales par activité en 2007 dans l'agglomération toulousaine



Les établissements commerciaux alimentaires

59 hypermarchés sur la région

La région compte, fin 2007, 59 hypermarchés (surface supérieure à 2 500 mètres carrés). La Haute-Garonne regroupe 34% du nombre des hypermarchés de la région (20) et presque la moitié des surfaces. Dans le Tarn sont installés 12 hypermarchés (20% du nombre total) : la surface correspondante n'est que de 15%. Dans les autres départements, le nombre d'hypermarchés ne dépasse pas 4 unités sauf dans l'Aveyron qui comprend 7 hypermarchés et Tarn et Garonne (5). Outre la Haute-Garonne, la surface totale des hypermarchés des départements ne dépasse 20 000 m² que dans le Tarn, l'Aveyron, les Hautes-Pyrénées et Tarn et Garonne.

Les plus fortes surfaces en hypermarché par habitant dans le Tarn

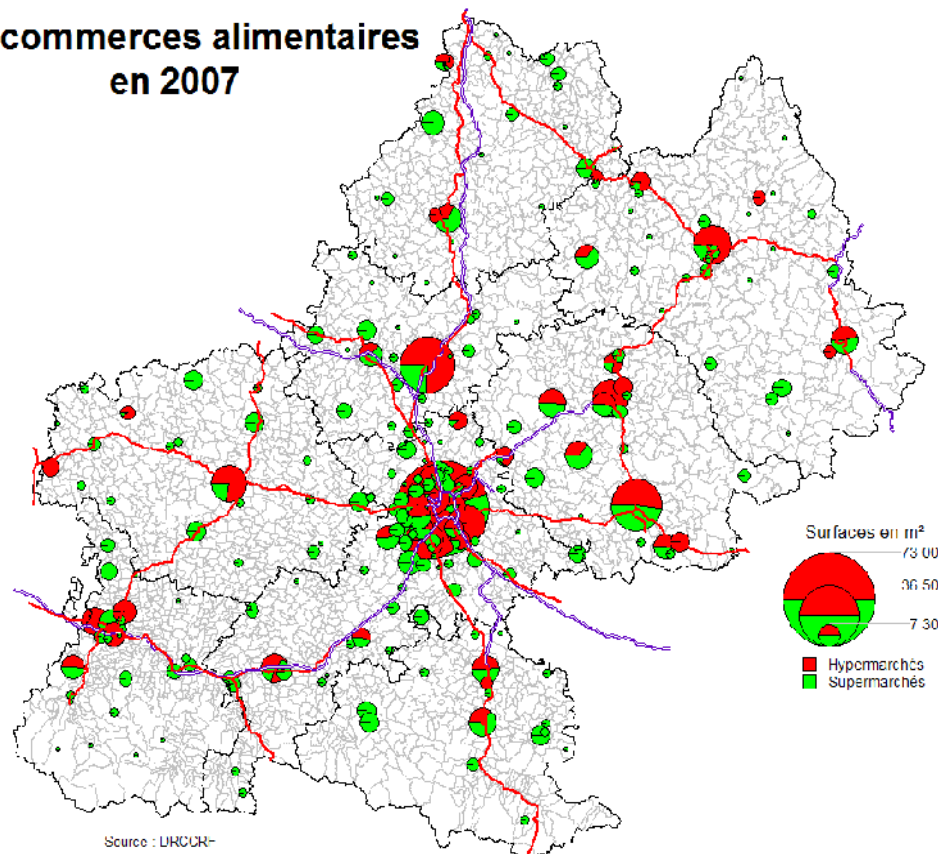
La Haute-Garonne et le Tarn disposent des plus fortes surfaces d'hypermarché pour 1 000 habitants avec 140-150 m². La moyenne dans les autres départements tourne autour de 100-120 m² à l'exception du Lot (73 m²) et surtout de l'Ariège (77 m²).

L'Ariège et le Gers sont les départements les mieux dotés en super ou hypermarchés

Si l'on prend aussi en compte les surfaces correspondant aux supermarchés quelle que soit leur taille, la région dispose de 307 m² pour 1 000 habitants ; ce sont le Gers et l'Ariège qui ont les plus grandes surfaces commerciales pour 1 000 habitants ; le Tarn et l'Aveyron ont les plus faibles surfaces (290 m² pour 1 000 habitants), cependant l'écart entre départements est étroit (entre 290 à 340 m²).

Les surfaces commerciales sont généralement concentrées dans les pôles urbains et les principaux chefs-lieux de canton. En Aveyron et dans Lot, des territoires semblent faiblement pourvus en équipements commerciaux.

Les commerces alimentaires en 2007



Source : URCCR-